



HAL
open science

**F1811 France et environs, étapes militaires, 1:1 560 000,
1811-1820, 4 feuilles**

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1811 France et environs, étapes militaires, 1:1 560 000, 1811-1820, 4 feuilles.
Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.122-125, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688062

HAL Id: halshs-03688062

<https://shs.hal.science/halshs-03688062v1>

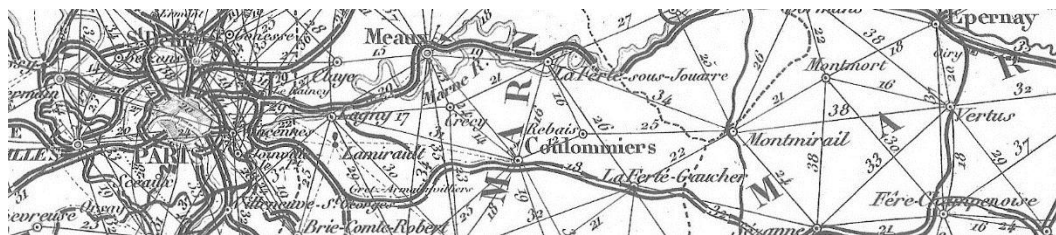
Submitted on 24 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



F1811. France et environs, étapes militaires, 1 :1 560 000, 1811-1820, 4 feuilles

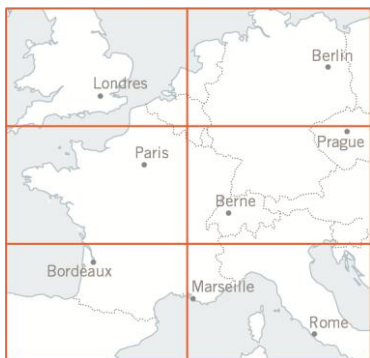
Jean-Luc Arnaud, « France et environs, étapes militaires, 1 :1 560 000, 1811-1820, 4 feuilles », chapitre F1811 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 122-123.

Au mois de décembre 1811, un décret de Napoléon classe les routes de l'Empire en deux catégories : impériales et départementales. Les 229 routes impériales sont réparties en trois classes en fonction de leur importance¹. A partir de ce moment-là, les voies de premier ordre passent sous la responsabilité de l'Etat et plus particulièrement sous l'égide du ministère chargé des Travaux publics². La carte des étapes, publiée au cours de la même année, constitue en quelque sorte un complément à ce décret. Elle compte quatre feuilles qui, sur un tableau de 107 par 130 cm de côté, représentent la France et les pays vassaux de l'Est. Cette carte est tout d'abord un document militaire, elle indique les distances entre les agglomérations classées *Gîte d'étape*, c'est-à-dire les villes et les villages susceptibles d'être réquisitionnés pour accueillir des soldats de passage [fig. F1811/a]. Leurs capacités ne sont pas précisées mais certains villages classés comptent moins de 500 habitants. Les voies de communication entre ces gîtes sont figurées par des lignes droites indépendantes des éventuels détours du tracé des routes qu'elles représentent. Un chiffre indique la distance entre ses deux extrémités en lieues communes de France. Les villes et les villages qui disposent d'un point de distribution de pain sont classés en trois catégories et repérés par des symboles particuliers [fig. F1811/b].

Cette carte frappe tout d'abord par l'étendue du territoire qu'elle représente. Elle se développe vers l'est jusqu'au duché de Varsovie, alors vassal de l'Empire, jusqu'aux provinces illyriennes sur la rive orientale de la mer Adriatique et jusqu'à Rome vers le sud.

¹ . Décret impérial n° 7644 du 16 décembre 1811. *Bulletin des lois* n° 418, 1812, p. 66-127. La liste qui accompagne ce décret a de toute évidence été établie sur la base d'une carte.

² . Beyer, Antoine, « La numérotation des routes françaises. Le sens de la nomenclature dans une perspective géographique », *Flux* n° 55, 2004, p. 17-29.



F1811/a. Etapes militaires, 1:1 560 000, 1811-1820

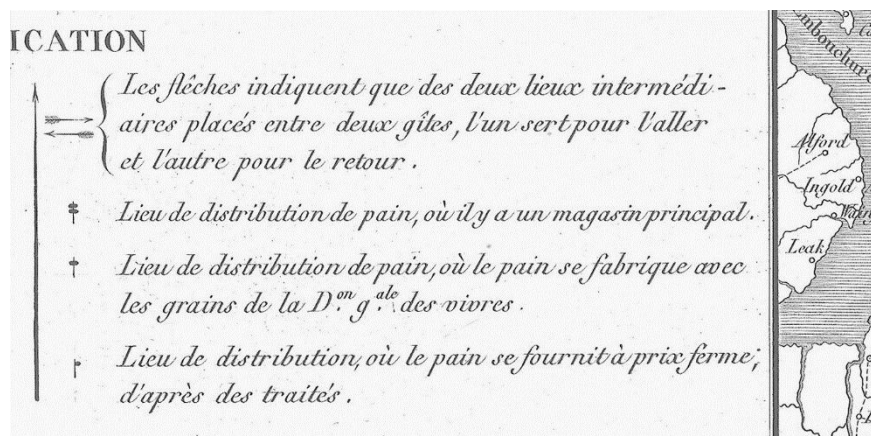
1. Titre de la carte en quatre feuilles, édition de 1811. *Carte des routes d'étapes de la France dressée par ordre de S.E. le Duc de Feltre Ministre de la Guerre au Dépôt général de la Guerre, 1811.*
2. Table de conversion des lieues communes en lieues de poste
3. Titre de la carte en une feuille, édition de 1820. *Carte / des routes d'étapes / de la France, / Gravée / par ordre du Gouvernement ; / au Dépôt général de la Guerre. / 1811-1820.*

La péninsule ibérique n'est pas du tout représentée. Le découpage des feuilles indique qu'il s'agit d'une carte de la France, dressée suivant un périmètre antérieur aux conquêtes napoléoniennes, à laquelle on a ajouté trois feuilles complémentaires pour figurer l'ensemble de l'Empire. Leurs différents formats témoignent d'une composition effectuée par addition plutôt que par découpage d'un territoire déterminé en amont de la production.

L'ensemble de ce périmètre n'est pas informé de manière homogène. La feuille Nord-Est comporte très peu d'indication d'étape alors qu'elle s'étend au-delà de Vilnius (26° Est de Greenwich), les étapes documentées ne dépassent pas Lubeck située quinze degrés plus à l'ouest. En fait la plus grande part de la feuille est dessinée comme un fond destiné à recevoir les indications rassemblées au cours des campagnes à venir. La feuille Sud-Est est à peine mieux renseignée. Elle semble aussi constituer une base à compléter mais elle indique les étapes sur l'ensemble de l'actuelle Italie du Nord et, vers le sud jusqu'au-delà de Rome. Vers l'Est, les étapes se prolongent dans les provinces illyriennes (Slovénie et Croatie), jusqu'à Zagreb et Dubrovnik par une voie qui suit la côte adriatique. Sur ces deux feuilles, au-delà des zones couvertes par les étapes, les principales routes sont aussi tracées en ligne droite entre chaque ville mais elles sont figurées en tiretés légers, en attente d'être vérifiées et mesurées. Pour sa part, la feuille Nord-Ouest comporte peu de figuration cartographique, son tiers gauche est occupé par le titre général de la carte et sa légende. Cette feuille comporte aussi un tableau de conversion des distances, de lieues communes, en lieues de poste et en kilomètres. Suivant son texte explicatif, il sert de base au calcul des indemnités de route (payées par lieues de poste) des militaires en déplacement.

Les feuilles sont gravées en taille-douce et imprimées en noir. Cet ensemble de quatre feuilles est partagé en deux groupes. Celle qui représente la France – feuille Sud-Ouest – hérite d'une monographie – *Carte des routes d'étapes de la France* – publiée pour la première fois en 1801, puis revue et corrigée en 1808³. Les trois feuilles supplémentaires datent de 1811 et semblent avoir bénéficié d'une seule édition. Pour sa part, la feuille Sud-Ouest, n'a pas été repérée dans les collections mais on en retrouve la trace en 1820 à travers une monographie consacrée aux étapes des routes de France. Cette feuille unique présente plusieurs particularités qui la rattachent à la carte de 1811. D'une part, son périmètre et son échelle correspondent à la feuille qui manque pour 1811. D'autre part, son cartouche porte la date *1811-1820*, comme s'il s'agissait d'un document commencé en 1811 et achevé neuf ans plus tard. Le contexte géopolitique est alors très différent, avec la chute de l'Empire en 1815, la France est rétablie dans ses frontières de 1792. Une seule feuille suffit à représenter

³ . *Répertoire des cartes de l'Empire français publié par l'institut royal des ingénieurs néerlandais*, La Haye, Langenhuisen, 1856, p. 19.



F1811/c. Une denrée stratégique, le pain

Les gîtes dotés d'un lieu de distribution de pain sont classés en trois catégories. – Extrait de la feuille Nord-Ouest, Paris, Dépôt de la guerre, s.d. [1811].

l'ensemble du royaume. Cette feuille est ensuite régulièrement tenue à jour en 1829, 1830, 1833... avant d'être remplacée par une carte à l'échelle 1:1 200 000 en deux feuilles, publiée à partir de 1842 [F1811_02]⁴.

Dérivés

F1811_01. France, routes, env. 1 millionième, 1816-1821, 6 feuilles

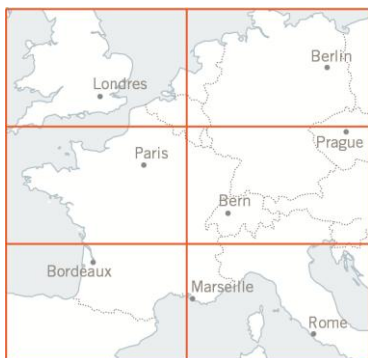
La carte des étapes est tout d'abord destinée aux usages de l'Armée. Quelques années après sa publication, elle est doublée par une production à destination civile qui s'en inspire de manière évidente. En 1816, le directeur général des Ponts et Chaussées publie une carte routière établie par compilation de plusieurs documents assez différents⁵. Ses six feuilles, publiées à une échelle à peine supérieure au un millionième, couvrent un périmètre qui, sans s'étendre aussi loin vers l'est que celui de la carte de 1811, figure pratiquement la totalité de l'Empire récemment démantelé. Son tableau d'assemblage est cependant très différent, il est basé sur celui de la carte de Cassini [F1756]. Chaque feuille correspond à 121 unités (11 x 11) de Cassini. Pour la partie française, sa planimétrie reprend la carte de Capitaine [F1790] qui résulte d'une réduction de celle de Cassini mais a bénéficié d'une mise à jour des voies de communication⁶. Pour les autres régions, le rédacteur semble avoir exploité la carte de 1811 après en avoir modifié la géométrie suivant la projection de Cassini.

Malgré la période de sa publication, cette carte est dressée suivant une facture héritée de la cartographie d'ancien régime. Ainsi par exemple, la figuration du relief apporte plus de difficultés de lecture des écritures qu'elle ne donne d'informations sur le modelé du terrain. Ce mode de représentation montre que les décisions de la commission topographique de 1802 en la matière n'ont pas eu beaucoup d'effet sur la production civile

⁴ . *Ibid.*

⁵ . *Carte routière de la France dressée par ordre de Mr le Directeur général des ponts et chaussées*, Paris, 1816, 6 feuilles de 93 x 66 cm.

⁶ . Reverdy, Georges, *Atlas historique des routes de France*, Paris, Presses de l'école nationale de Ponts et Chaussées, 1986, p. 127 et 138-148.



F1811_01/a. Carte routière, env. 1 millionième, 1816-1821

alors que deux représentants du corps des ponts et chaussées ont participé à cette commission⁷. La cartographie civile semble effectivement résister longtemps à l'abstraction des signes conventionnels prônée par les militaires. Ainsi, tard dans le siècle, on note encore d'importantes différences entre les deux productions en matière de sémiologie graphique. Par exemple, la légende de la carte à l'échelle 1:200 000, publiée par le ministère de Travaux publics à partir de 1881 [F1881) comporte plusieurs signes figuratifs.

Compte tenu de son extension, les premiers travaux de rédaction de cette carte semblent antérieurs au début du congrès de Vienne, ouvert en septembre 1814. Ensuite, malgré un périmètre devenu trop vaste, cette carte est revue et augmentée en 1821. En tout état de cause, au moment de sa publication, la plus grande part de la France occupe seulement deux feuilles sur les six qui composent l'ensemble de la carte. Elle est cependant revue et augmentée en 1821.

F1811_02. France, étapes militaires, 1: 1:1 200 000, 1842-1900, 2 feuilles

Cette carte routière succède à celle à l'échelle 1:1 560 000 de 1811-1820 [F1811]. Malgré une échelle un peu plus petite, la forte similitude de leur titre et de leur facture, témoigne de la filiation entre ces deux publications. Il s'agit aussi d'un document militaire qui indique les distances entre les agglomérations classées *Gîte d'étape*. Comme dans la carte qu'elle remplace, certains villages classés comptent moins de 500 habitants. Les routes entre les gîtes sont figurées par des lignes droites, un chiffre indique le nombre de kilomètres entre deux étapes. Cette nouvelle version représente également les limites des départements et celles des régions militaires. Les villes sont représentées par des signes variables en fonction de leur statut administratif et/ou militaire. Ces informations sont complémentaires du *livret des gîtes d'étapes* publié par J. Dumaine en 1843⁸.

Ce document est imprimé au moment de la promulgation d'une loi de programmation des chemins de fer⁹. Alors que la France compte seulement 319 kilomètres de voies ferrées en exploitation, la loi contribue de manière décisive à la création de nouvelles compagnies et au développement du réseau. Quelques années plus tard, en 1845, la première ligne française de télégraphe électrique raccorde Paris à Rouen. Ces deux

⁷. Palsky, Gilles, « Le projet de standardisation de la cartographie militaire en France au XIX^e siècle », *Historia da Cartografia Militar (Séculos XVIII-XX)*, Viana do Castelo, Câmara Municipal, 2005, p. 51 et 61.

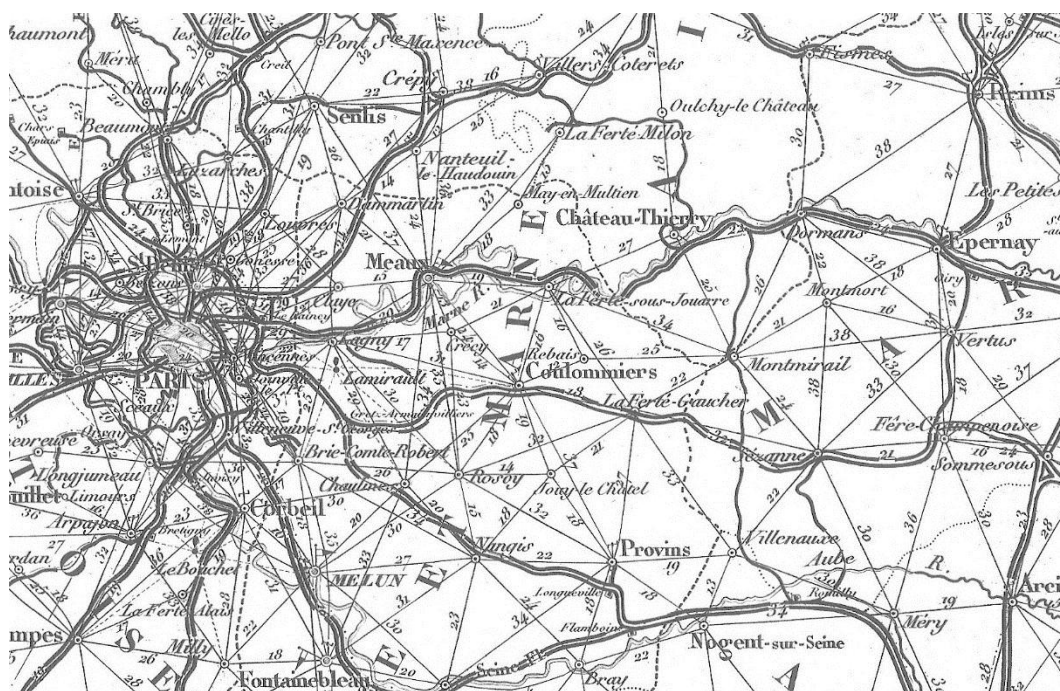
⁸. *Livret des gîtes d'étapes avec leurs correspondants en regard et les distances en kilomètres, y compris toutes les modifications survenues depuis le 21 mai 1812 jusqu'à ce jour*, Paris, J. Dumaine, 1843. La première édition repérée de ce livret, chez Dandalle à Paris, date de 1823.

⁹. *Loi relative à l'établissement des grandes lignes de chemin de fer* du 11 juin 1842.



F1811_02/a. Etapes militaires, 1:1 200 000, 1842-1900

Les feuilles ne portent ni titre ni numéro particulier.



F1811_02/b. Carte des étapes militaires au 1:1 200 000, extrait exemplaire

Extrait de la feuille [Nord], Paris, Dépôt de la guerre, 1881.

nouveaux moyens de communication intéressent de près les militaires pour l'organisation du transport des troupes. Ainsi, la carte des étapes, qui évolue lentement en ce qui concerne les routes, est-elle régulièrement actualisée pour les chemins de fer et les lignes télégraphiques. On en a ainsi repéré de nouvelles éditions en 1852, 1874, 1881, 1885, 1890... Pendant la dernière décennie du siècle, le rythme des révisions s'accélère, il témoigne du caractère stratégique des moyens de communication et de déplacement. La carte des étapes est alors mise à jour deux fois par an pour des éditions publiées en avril et en octobre¹⁰. Mais elle est imprimée en noir seul et l'augmentation de la densité des nouvelles voies ferrées n'en facilite pas la lecture. Malgré l'ajout d'un carton des environs de Paris au 1:400 000 à partir de l'édition de 1881, l'échelle de cette carte devient trop petite pour figurer sans ambiguïté l'ensemble du réseau de la fin du XIX^e siècle. Dans ce contexte, le Service géographique de l'armée dresse une nouvelle carte des étapes à partir de 1890, elle est en quatre feuilles à l'échelle 1:800 000 et imprimée en couleurs [F1890].

¹⁰. *Rapport pour 1888*, p. 60 ; *Rapport pour 1899*, p. 19.

Les voies ferrées, qui ont définitivement déclassé les routes pour la plus grande part des itinéraires, sont figurées en rouge. En 1900, la carte en deux feuilles au 1:1 200 000 est retirée du catalogue¹¹.

Les feuilles, gravées en taille-douce sur cuivre et imprimées en noir, ont chacune un format utile de 44,5 par 86 cm. La feuille Nord ne porte aucune mention ; le titre *Carte / des / étapes de France publiée par ordre du Ministre de la Guerre et gravée au Dépôt de la Guerre. Edition de 18xx* est imprimé sur la feuille Sud, à l'emplacement du golfe de Gascogne. En-dessous de ce titre, le tableau des signes conventionnels compte 14 entrées, il est complété par une échelle graphique.



Chapitre précédent	Sommaire F1790. France, 1:345 600, 1790-1839, 24 puis 35 feuilles, Capitaine
Chapitre suivant	F1820. Alpes, 1:200 000, 1820, 12 + 1 feuilles, Raymond Annexes

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).

¹¹ . *Rapport pour 1900*, p. 19.